

TERMES DE REFERENCE POUR CONSULTANTS ET PRESTATAIRES INDIVIDUELS

Titre : Consultant en migration des enfants à la frontière Haitiano-Dominicaine

Type de contrat : SSA

Période de la consultation : 1^{er} Mai 2021 au 31 Octobre 2021

Niveau proposé : NOA

Section : Protection

Lieu d'affectation : Port-au-Prince, Haiti

PROTECTION DES ENFANTS

Ce projet / cette mission est-il(elle) considéré (e) comme un «rôle à risque élevé» du point de vue de la protection de l'enfant?

OUI NON Si OUI, veuillez cocher tout ce qui est applicable:

Rôle de contact direct OUI NON

Si oui, veuillez indiquer le nombre d'heures / mois de contact interpersonnel direct avec des enfants, ou de travail dans leur proximité physique immédiate, avec une supervision limitée par un membre du personnel plus expérimenté:

Rôle dans la saisie de données sur les enfants OUI NON

Si oui, veuillez indiquer le nombre d'heures / de mois de GESTION ou de transmission d'informations personnelles à caractère d'identification d'enfants (nom, carte d'identité nationale, données de localisation, photos):

Pour plus d'informations, veuillez consulter les FAQs et les mises à jour disponibles sur le "[SharePoint:Child Safeguarding](#)".

1. CONTEXTE

La situation des dominicains de descendance haïtienne et des migrants haïtiens vivant en République Dominicaine s'est vu gravement affecter par l'arrêt TC 168-13 rendu le 23 septembre 2013 par la Cour Constitutionnelle dominicaine. Par cette décision l'Etat dominicain dénationalise plusieurs centaines de milliers dominicains d'ascendance haïtienne et menace de retourner du pays en même temps que les migrants haïtiens se trouvant dans une situation irrégulière. La mise en œuvre du Plan National de Régularisation des Etrangers (PNRE) et du Programme d'Identification des Immigrants haïtiens (PIDIH) n'ont pas permis de résoudre la question. La situation des enfants nés en République dominicaine avant la promulgation de l'arrêt, de ceux dont les parents ont initié le processus de régularisation et/ou résident avec ou sans sa famille en République Dominicaine devient plus complexe surtout quand ils retournent en Haiti séparés de leur parent et/ou non accompagnés.

Entre le 17 mars et le 28 avril, l'OIM a pu enregistrer un total de 193,525 mouvements transfrontaliers dont 49% vers la République Dominicaine et 51% vers Haiti. Les femmes représentent 31% de ces mouvements et les mineurs 13%. Les 10 principaux points frontaliers ci-dessous représentent 63,5% de tous les mouvements enregistrés. Ouanaminthe et Belladere sont les 2 principaux points de passages et représentent respectivement 20,1% et 13,6% du total des mouvements.

Les données recueillies affichent une discrédance tant sur l'effectif que sur l'identité des enfants. La coordination entre les acteurs qui collectent et ceux qui assurent la prise en charge temporaire, la recherche familiale, la détermination du statut et de l'intérêt supérieur de l'enfant n'existe pas. Le niveau de compétences et les besoins des intervenants sur place ne sont pas évalués. Il devient évident que cette faiblesse criante laisse les Institutions de protection de l'enfant inquiet et dubitatives sur l'objectivité des données fournies, la qualité de la prise en charge des ENA et l'utilisation des ressources à bon escient.

Depuis 2015 l'UNICEF support des partenaires des ONG locales pour donner un appui à la prise en charge des ENA en les aidant à retourner dans leur communauté d'origine avec un paquet de services : sante, suivi dans actes de naissance au besoin, réunification familiale réinsertion scolaire et professionnelle suivant les cas, activités génératrices de revenus pour les parents et les activités psychosociales. Il est aussi important de souligner que des premières réflexions sont en train de se faire pour impliquer la communauté à travers le système de famille d'accueil. En vue de palier à ce problème, l'UNICEF souhaite

recruter un Consultant placé sous la supervision de l'Officier de Protection de l'enfant en vue de contribuer à la coordination et l'efficacité des partenaires dans la collecte des données et la prise en charge efficace des ENA.

2. BUT

Appui à la coordination des actions de protection des enfants non accompagnés et séparés retournés de la République Dominicaine sur les points officiels et non officiels de la frontière, pour répondre de manière efficace aux besoins de protection de ces enfants vulnérables ou à risque.

3. OBJECTIFS CIBLES

Dans ce contexte spécial, et afin de répondre à la mission et au mandat de l'UNICEF pour contribuer dans la réponse du plan de programme pays signé avec le gouvernement pour la protection des enfants, et en lien avec des accords de coopération avec l'IBESR, nous fixons ces objectifs pour ce présent appel à consultation qui a pour :

Objet principal :

- Répondre aux besoins de protection des enfants migrants sur les frontières Haiti et République Dominicaines afin de garantir leur protection, qu'ils soient non accompagnés ou à risque d'être victimes de la traite et du trafic et aussi du travail des enfants.

Objectifs spécifiques :

- Appuyer la coordination des partenaires de protection de l'enfant sur la frontière afin de s'assurer que les réponses liées à la migration des enfants sont données selon les normes de la convention des relatives aux droites des enfants.
- Aider dans les réponses selon les besoins des enfants des enfants en traitant les cas en synergie avec les partenaires avec les ressources disponibles et de concert avec les autorités étatiques et non étatiques sur la frontière entre Haiti et la République Dominicaine.
- Faciliter une bonne gestion des projets en cours avec UNICEF et les partenaire et lien avec les acteurs de la République Dominicaine dans une persécutive de réponse binationale aux problèmes des enfants en mouvement des deux côtés.

4. TACHES ASSIGNEES

- a) Evaluation rapide des ressources (humaines, matérielles) des partenaires, identifier les gaps et rapporter et faisant des recommandations pratiques adaptées à l'UNICEF.
- b) Discussion avec partenaires autour de l'utilisation efficace des ressources pour une meilleure protection des ENA en les appuyant dans la mise en oeuvre des recommandations.
- c) Mise à jour la cartographie des partenaires et partager régulièrement avec les partenaires.
- d) Harmonisation des données collectées par les partenaires sur place (IBESR/OIM et autres partenaires)
- e) Harmonisation de la fiche de collecte de données sur le mouvement des enfants sur la frontière
- f) Analyse des gaps et production de modèle de présentation des données sur les ENA
- g) Organisation de réunions statutaires hebdomadaire entre les partenaires.
- h) Appui les rencontres de coordination des GTPE Frontières et contribuer au reportage de ces rencontres et s'assurer des actions de suivi.
- i) Renforcer la capacité des partenaires de protection de l'enfant sur la frontière et les informer sur l'évolution de phénomène et partageant les documents pertinents de concert avec l'officier en charge de la thématique migration a la section de protection de l'enfant.
- j) Assurer les rencontres binationales avec les acteurs des deux côtés de la frontière en lien avec les consultants pour la migration des enfants du côté de la république dominicaine.
- k) Collecter les bordereaux de déportation de l'ensemble des enfants officiellement déportés par les autorités de la République Dominicaine.
- l) Coordonner la réunification familiale avec les croix rouges Haïtiennes et Dominicaine et les instances concernant IBESR et CONANI.
- m) Assurer le suivi des activités mis en œuvre par les partenaires de la société civile avec les fonds de l'UNICEF
- n) Faire le Suivi des recommandations des missions et visites programmatiques. Précédentes et des recommandations faites.
- o) Production de rapports hebdomadaires (chaque vendredi) et compte rendu de réunions sur la situation des ENA
- p) Production d'un rapport synthèse à la fin de chaque mois et d'un rapport final à la fin de la consultation.
- q) Faciliter et appuyer le renforcement des cas des enfants en besoin de protection avec les partenaires.
- r) Participation dans les sessions de formation pour les partenaires étatiques sur les thématiques de protection de l'enfant en assurant un suivi de ces formations.
- s) Participation dans les rencontres sur demande avec les acteurs en république dominicaine pour faciliter les échanges.
- t) Participation active dans la sensibilisation sur les thématiques de protection dans les communautés haïtiennes des deux cotées de l'île.

**tous les détails spécifiés dans le tableau doivent être obligatoirement fournis*

* (Les dates de remise des livrables/produits et les détails sur la façon dont le travail doit être soumis (par exemple la soumission sous forme électronique, copie papier, les logiciels qui devront être utilisés, etc) ainsi que **les indicateurs de performance pour évaluer les résultats** (par exemple la valeur des services rendus par rapport à leurs coûts, etc).

Activités Clés	Méthodologie Attendue	Outils/Données à fournir	Produits Finaux/Livrables	Délais Prévus
<i>Décrire de façon détaillée et quantifiable chaque activité</i>	<i>Elaborer un aperçu de la méthodologie à suivre</i>	<i>Décrire les outils tels que les études, rapports, support technique, etc...</i>	<i>Toutes les tâches doivent avoir des résultats mesurables et identifiables. Ceci est nécessaire au cas où les paiements échelonnés sont liés à des livrables spécifiques</i>	<i>Indiquez la période nécessaire pour accomplir chaque activité, avec des dates</i>
Evaluer les ressources disponibles sur la frontière. (Humaines et matériels)	Une évaluation participative avec un document d'enquête simple en impliquant les partenaires étatiques.	Rapport de l'évaluation avec des données chiffrées.	Un rapport d'évaluation des ressources est disponible et présenté à l'Unicef pour action.	Mois 1 : deuxième semaine après la signature du contrat.
Faire le suivi des recommandations faites lors des visites de suivi et celles proposées lors de l'évaluation des ressources.	Fiche de suivi des recommandations à mettre sur place avec les partenaires.	<i>Discussion sur les impacts de la mise en œuvre des recommandations leçons apprises, difficultés et, défis, opportunités.</i>	<i>Rapport de suivi de la mise œuvre des actions pour améliorer le travail.</i>	<i>Mois 2 ou 3 : selon l'avancement et disponibilité des partenaires.</i>
<i>Mettre à jour la cartographie des partenaires sur la frontière : (qui fait quoi ou avec quels moyens pour combien de temps)</i>	<i>Fichier Excel déjà existe dans le groupe de protection de l'enfant.</i>	<i>Une fiche de référencement conçu et distribué aux partenaires version électronique pour appuyer le référencement.</i>	<i>La fiche est envoyée à l'UNICEF pour impression.</i>	<i>Mois 1 : 4eme semaine après la signature de contrat.</i>
Collecter les données sur le mouvement des enfants sur la frontière.	Mise à jour de cette la fiche selon les indicateurs prédéfinis.	La fiche est révisée et présentée aux partenaires et à Unicef	Fiche disponible sur le terrain et actualisée régulièrement	Mois 1 : première version et mise à jour tous les mois.
Travailler sur l'harmonisation des fiches de cueillette d'information avec les partenaires sur place.	Les fiches sont analysées et mise à jour	Une fiche unique est disponible et est utilisée par les partenaires sur le terrain.	Fiche envoyée à UNICEF pour discussion et impression la version électronique est approuvée. Les données sont présentées sur une nouvelle forme.	Mois 2 : première version.
Organiser des rencontres régulières avec les partenaires et aussi les rencontres de coordination GTPE frontière et remonter les informations au sous-groupe de protection au niveau national	Participation efficace dans les réunions et suivre le plan pour les résolutions.	Format de rapport de rencontre est utilisé pour faciliter le suivi et le reportage.	Les rapports sont partagés régulièrement avec les partenaires et l'officier responsable des projets frontaliers à l'Unicef.	Mois 1 à 6 : a fin de chaque mois pour les rencontres mensuelles hebdomadaire dans au cas échéant.
Contribuer dans la préparation des sessions courtes sur les thématiques prioritaires pour les acteurs et aussi aider dans la	Utilisation de méthode active et fichier simple de préférence résumés pour faire réfléchir des acteurs et leur donner des outils	Les fiches résumées sont disponibles et partagées, plan de présentation de séance de formation disponible et partage.	Les acteurs sont informés et formes sur le problématique de migration, rapport des sessions et actions à faire disponible.	Mois 1 : 4eme semaine et tous les autres mois un petit rapport de renforcement de capacité.

*tous les détails spécifiés dans le tableau doivent être obligatoirement fournis

formation des équipes sur la frontière, compiler des documents pertinents pour partager aux acteurs.	a jour sur les informations pertinentes sur les thématiques liées a la migration,			
Participer dans les rencontres binationales et accompagner l'équipe IBESR et autres partenaires étatiques dans les échanges pour faire le suivi des cas en cours.	Utilisation d'une approche horizontale avec les acteurs sur les décisions et discussions préalables des points a discuter.	Agenda des rencontres et des résumés des dernières discussion disponibles, la liste des présences et des résolutions sont partagées.	Les rapports sont disponibles et les actions sont suivies avec les acteurs, spécialement IBESR.	Mois 3 : et tous les trimètres à la fin du troisième mois.
Compiler les bordaux et des listes des enfants retournés et envoyés par la CONANI et les autres autorités de la Rep Dom	Discuter avec les acteurs locaux sur les listes et bordaux reçus.	Un fichier Excel est disponible pour suivre les évolutions et la tendance des mouvements des enfants.	Une fiche présentant mensuellement la situation d'une manière simple pour partage aux partenaires et a Unicef.	Mois 1 a 6 et une compilation en fin de contrat.
<i>Coordonner les réunifications familiales en aidant IBESR CRH et Rep Dom pour s'assurer que les réunifications familiales sont faire dans de bonnes conditions.</i>	<i>Les panels DIS sont organisés pour orienter et guider les réunifications.</i>	<i>Des fiches sont remplies et un fichier Excel est disponible sur les cas qui sont clôturés et notifiés dans la base de données.</i>	<i>Une mise a jours des cas est présentée régulièrement et les actions de suivis sont mentionnées.</i>	<i>Mois 1 : les fichiers sont mis à jour et les autres mois en fin de la 4eme semaine.</i>
Suivre les activités des partenaires de la société civile contractes avec Unicef, s'assurer que les rapports arrivent à l'heure et aussi les cadres des résultats.	Rencontres régulières suivant un chronogramme établi de concert avec le partenaire et IBESR.	Les fiches de suivi de projet sont mises en place et discutées avec les partenaires.	Les fiches de suivis sont disponibles et partagés avec Unicef.	Mois 1 a 6 suivant les accords signes entre UNICEF et les partenaires.
Rapporter régulièrement sur les activités sur la migration des enfants sur la frontière, sur une base hebdomadaire et mensuelle.	Discuter avec les partenaires sur les modifications possibles sur les formats des rapports	Les fiches de rapports sont disponibles et sont partagés avec les partenaires et à l'Unicef.	Les rapports sont disponibles régulièrement et se présentent sur les formats convenables pour appuyer la prise de décision et le suivi.	Mois 1 a 6 : chaque semaine et chaque mois et une compilation en fin de contrat.
Traite les cas d'enfants en besoin de protection avec les acteurs sur la frontière	Mise place d'une fiche traitement de cas et ou améliorer la fich qui existe déjà. S'assurer qu'un dossier est ouvert sur chaque et se clôturé en fin de traitement.	Une base de données sur les cas est disponible avec les détails sur les plan a suivre et les différentes étapes.	Les cas sont traités avec les partenaires dans le temps reparti et ou en temps réel, les rapports sont disponibles pour partagés avec les partenaires et Unicef.	Mois 1 a 6 : durant toute la durée du projet avec un rapport en fin de contrat sur le nom nombre de cas traités.
Préparer et participer dans les formations pour les acteurs sur le terrain et procurer des documents nécessaires faciles et accessibles aux partenaires.	Discuter sur les besoins de formation avec les partenaires sur place.	Un plan de formation discutés et validé est disponible et approuvé par Unicef	La capacite des partenaires est renforcé et les documents de formation sont disponibles pour consultation afin de guider le travail des acteurs.	Mois 1 à 6 : tout au long de l'année selon les besoins.
Participer activement dans les rencontres pour développer la synergie entre les acteurs et autorités étatiques de la rep Dom	Identifier les thématiques qui doivent être discutées dans les rencontres au niveau des décideurs selon la réalité et les	Proposer les thèmes a discuter et faire des analyses pour trouver des solutions durables avec les implication des deux	Les thématiques prioritaires pour renforcer la synergie entre les deux pays sont sur la table avec des résolutions conjointes.	Mois 1 a 6 : selon les besoins et sur demande de l'Unicef.

*tous les détails spécifiés dans le tableau doivent être obligatoirement fournis

et au besoin dans les rencontres avec les agences NU pour une meilleure articulation des réponses sur la migration des enfants.	besoins.	parties.		
Participer activement dans les séances de sensibilisation dans les communautés haïtiennes soit en Rep Dom matériels et des supports adaptés au public cible.	Identification conjointe des thématiques et des supports à utiliser dans les sensibilisations	Les supports sont révisés et proposés à l'Unicef pour approbation : (affiches ou audio)	Les communautés vulnérables sont informés de la situation de la migration et possèdent des informations pour les aider à prendre de bonnes décisions pour protéger les enfants sur leurs droits fondamentaux.	Mois 1 à 6 : selon les calendriers en place pour la sensibilisation avec les divers partenaires.

**tous les détails spécifiés dans le tableau doivent être obligatoirement fournis*

5. PERIODE ET DUREE DE LA CONSULTATION

La durée de la consultation est de six mois. Les paiements seront effectués de manière mensuelle en lien avec les livrables du consultant et certifiés par le superviseur du poste. La rémunération sera catégorisée au niveau A selon les directives des Nations Unies en matière de rémunération des consultants.

6. QUALIFICATIONS NECESSAIRES (Y COMPRIS CONNAISSANCES SPECIALISEES)

- Au moins un diplôme en sciences sociales et humaines ou l'équivalent.
- Expériences pertinentes dans la coordination des activités de protection de l'enfant sur le terrain et/ou dans la migration des enfants.
- Excellentes capacités d'analyse, de synthèse et rédactionnelles.
- Excellentes compétences en communication orale et écrite, compétences en rédaction des rapports techniques.
- Une bonne organisation personnelle, des compétences interpersonnelles et de communication avec la possibilité d'écrire des rapports clairs et concis et de consolider l'information à partir de diverses sources.
- Fortes compétences analytiques, aptitudes organisationnelles et motivation pour les résultats
- Bonne capacité à traiter et analyser les données statistiques
- Bonne connaissance de l'informatique (Word, Excel...)
- Bonne capacité à rédiger des rapports d'activités spécifiques liées aux problématiques de protection de l'enfant.
- Connaissance de la protection des enfants en situation d'urgence et dans les problématiques de la traite et le trafic d'enfant.
- Sens des responsabilités et respect des délais repartis
- Bonne connaissance de la langue espagnole parlée et écrite avec une aisance dans la traduction simultanée.
- Maîtrise du français (écrit et parlé) Connaissance en anglais un atout majeur.
- Expérience de travail dans la déportation ou les thématiques de traite d'enfant – un atout
- Capacité d'être autonome pour les déplacements et de vivre dans les communes frontalières.

7. EXPERIENCES PROFESSIONNELLES REQUISES

- Expérience prouvée d'au moins une année en matière de migration, droits humains, ; Expérience de travail avec les enfants, de préférence immigrée et enfants victimes de la traite ou expérience de travail auprès des survivants d'abus, de traite des êtres humains ou d'autres traumatismes ;
- Expérience en liaison avec les autorités gouvernementales, les ONG et les fournisseurs de services locaux, ainsi que les bénéficiaires, y compris les communautés de migrants
- Expérience ou familiarité avec les autorités étatiques travaillant sur la frontière
- Expérience pratique dans la collecte des données primaires, y compris la conduite et le rapport des Résultats des entrevues avec les informateurs clés et des discussions de groupes de discussion.
- Expérience de travail avec les Nations Unies, les organisations de la société civile internationales et locales serait un atout

8. CONDITIONS DE TRAVAIL (incluant les facilités à fournir par le bureau i.e. ordinateur, espace de travail, autres équipements, etc...)

Sur le plan administratif, le consultant dépendra du bureau UNICEF/Haiti et travaillera étroitement avec les partenaires.

Le consultant utilisera son propre matériel de travail (Laptop, téléphone etc) Toutefois, un espace de travail sera mis à sa disposition au besoin, dans les locaux de l'UNICEF.

Il/elle devra se soumettre aux règlements de l'UNICEF en matière de sécurité.

9. TITRE DU SUPERVISEUR DIRECT

Officier de Protection

10. TERMES DU CONTRAT/COUTS ESTIMATIFS (incluant les honoraires, DSA, Terminal Expenses, etc)

Le/la consultant (e) est tenu(e) de soumettre dans le cadre de son application :

- Une proposition financière **tout-inclus** (Honoraires) sur la base des TDRs
- Un CV et formulaire P11 (en annexe) à jour
- Une copie scannée du diplôme
- Les coordonnées (nom, téléphone et email) des trois derniers superviseurs pour la vérification des références, y compris le superviseur actuel si possible.

Les honoraires du/de la consultant (e) seront payés mensuellement sur présentation d'une facture certifiée par le superviseur et d'un rapport mensuel incluant les livrables de la période. Le paiement final est sujet à une évaluation de performance satisfaisante.

11. VOYAGE RENTRANT DANS LE CADRE DU CONTRAT (si nécessaire) par rapport aux missions à Saint Domingue

Cette consultation est basée à Port-au-Prince. Le/La consultant (e) bénéficiera de cinq jours de mission par mois, soit un total de 30 jours, durant la période de consultation.

Approbation du Représentant Adjoint ou du Chef des Operations : _____

Date : _____ 28 Apr 2021

*tous les détails spécifiés dans le tableau doivent être obligatoirement fournis

ANNEX I: General Conditions of Contracts for the Services of Consultants / Individual Contractors

**tous les détails spécifiés dans le tableau doivent être obligatoirement fournis*